



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## La Municipalité donne un nouvel élan à la biodiversité le long des routes

Les zones herbeuses qui longent la centaine de km de routes communales représentent un grand intérêt pour la biodiversité. Bien que consciente et active depuis de nombreuses années pour protéger la biodiversité dans les talus et les espaces herbeux communaux, la Municipalité de Bex a décidé de donner un coup d'accélérateur au travail de ses services en la matière et d'adhérer à la *Charte talus de routes* proposée par le Canton.

La *Charte talus de routes* proposée aux communes par le Canton de Vaud vise à un entretien différencié des espaces verts le long des routes. Cet entretien se décline en trois axes, que les services communaux s'appliquent à respecter depuis plusieurs années :

- abandon des produits phytosanitaires (herbicides et insecticides) ;
- entretien au service de la biodiversité (par exemple fauche tardive hors zone de sécurité routière) ;
- lutte contre les plantes exotiques envahissantes et celles problématiques pour l'agriculture.

Un guide a été élaboré par les services du Canton de Vaud pour accompagner les collaborateurs communaux dans leur mission d'entretien des bords de route.

Ils ont en effet un rôle clé à jouer pour maintenir et améliorer la biodiversité dans les zones herbeuses aux abords des axes routiers : ils entretiennent les surfaces de manière à y favoriser une grande diversité d'espèces de plantes et d'animaux. Ils luttent en outre contre les plantes envahissantes problématiques, qui peuvent représenter une menace pour la biodiversité ou causer d'autres problèmes environnementaux, économiques ou de santé publique.

La première partie de ce guide se concentre sur la biodiversité dans les zones herbeuses de bords de routes. Le guide présente quelques plantes indicatrices de bonne à très grande valeur écologique et explique comment évaluer la valeur écologique d'une zone herbeuse. Le guide donne les mesures d'entretien types à appliquer en faveur de la biodiversité.

La seconde partie du guide est consacrée aux plantes envahissantes problématiques. Des fiches permettent de reconnaître les espèces prioritaires dans le Canton et les mesures de lutte principales adaptées à chacune d'elles.

A la fin du guide, un calendrier indique les périodes d'intervention adéquates selon les plantes envahissantes problématiques présentes ou selon la valeur de la zone de biodiversité.

Bex, le 18 août 2021.

**Pour toute question :**

Pierre-Yves Rapaz, conseiller municipal, 079 446 17 66

Alain Michel, secrétaire municipal, 079 379 16 58

Annexe : charte signée

<https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/communes/travaux-publics-amenagement-du-territoire-mobilite/une-charte-des-talus-de-routes-pour-preserver-la-biodiversite/>